

Séance du 18 septembre 2025

Le dix-huit septembre deux mille vingt-cinq, à 14 heures 00, le Conseil Municipal d'OULCHES dûment convoqué s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Claude MERIOT Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10
Nombre de conseillers municipaux présents : 08
Nombre de conseillers municipaux votants : 08
Nombre de conseillers municipaux pour : 08
Date de la convocation : 13 septembre 2025
Résultat du vote : adoptée

Présents : Claude MERIOT, Bernard RETAILLAUD, Gilles RODIER, Jean-Louis BELIERES,
Thierry DEMARS, Martine JOLIVET, Dominique TARDY, Marie-José VIVIEN.

Absent excusées : Daniel HOESSEN, Yvette LACIPIERE.

Madame Martine JOLIVET a été élu secrétaire.

OBJET : Non restitution de la caution au locataire du 2 les Rochoux :

Monsieur le Maire rappelle que le locataire a quitté le logement le 30 août 2023.

Une caution de 400 € avait été versée (titre n°2020-61), Monsieur le Maire propose de ne pas la restituer et de l'imputer sur les impayés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Accepte cette proposition et demande à Monsieur le Maire et aux services du SGC de Le Blanc de passer l'opération comptables suivante :

Dépense au compte 165 :

400,00 €

Le Maire,
Claude MERIOT

Secrétaire de séance
JOLIVET Martine

Accusé de réception en préfecture
036-213601487-20250918-DE-031-2025-DE
Date de télétransmission : 19/09/2025
Date de réception préfecture : 19/09/2025